# MANUEL D'UTILISATION

# ARMOIRES DE SECHAGE DE VERRERIE

En phase finale de fabrication, chaque appareil est soumis à une série de contrôles afin de s'assurer de son bon fonctionnement avant expédition.

**AVANT TOUTE CHOSE, ASSUREZ-VOUS QUE L'APPAREIL N'A SUBI AUCUN DOMMAGE DURANT LE TRANSPORT.**

En cas d'avarie, des réserves précises et motivées doivent implicitement être notées sur le bordereau de livraison et confirmées, sous 48 heures, par lettre recommandée, au transporteur avec copie au vendeur du matériel.

Nous vous rappelons que les mentions du type " **sous réserve de déballage**", n'ont aucune valeur auprès des assurances.

Après avoir effectué le déballage, mettre à niveau l'étuve à son emplacement définitif.

Enlever la protection plastique des plateaux et les mettre en place en les glissant sur leurs supports.

**LES PRODUITS EN VERRE A SECHER DOIVENT ETRE POSES SUR LES ETAGERES FOURNIES A CET EFFET. IL EST RIGOUREUSEMENT INTERDIT DE POSER DES PRODUITS SUR LE FOND DE L'ARMOIRE. CETTE PARTIE EN INOX PAR LAQUELLE SOUFFLE L'AIR DOIT TOUJOURS RESTER LIBRE.**

**AVANT LA MISE EN SERVICE**, vérifier qu'il ne subsiste aucun matériau d'emballage à l'intérieur.

**MISE EN SERVICE**

1) Déballer l'appareil et le mettre ne place à l'endroit de votre choix.
2) Utiliser les pieds réglables pour mettre les portes de niveau
3) Vérifier qu'il ne reste aucun matériau d'emballage à l'intérieur.
4) Enlever la protection plastique des plateaux.
5) Positionner les plateaux.
6) Raccorder l'appareil sur le secteur 220V/mono.
7) Appuyer sur l'interrupteur de mise sous tension.

**Avant tout acte de maintenance, mettre l'interrupteur de mise sous tension sur la position arrêt et débrancher la prise.**

**DESCRIPTIF DU TABLEAU DE COMMANDE**

Interrupteur de mise sous tension (celui de gauche).

Interrupteur pour mettre en route et arrêter l'extracteur (celui de droite).

Bouton de réglage gradué du thermostat.

# Garantie et clauses de réserve

## Garantie

Les armoires de séchage de verrerie sont garanties 1 an contre tout vice de fabrication à partir de la date de livraison.

La garantie se limite au remplacement gratuit des pièces défectueuses à l'exclusion de toute autre indemnité pour quelque motif que ce soit.

Les interventions au titre de la garantie s'effectuent dans nos ateliers ; sur demande la réparation peut être effectuée sur place : les frais de déplacement et de séjour de notre technicien sont alors à la charge de l'acheteur.

La garantie ne s'applique pas lorsqu'il y a détérioration provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou utilisation incorrecte de l'appareil.

Vous pouvez joindre par téléphone notre Service Après-Vente. Avant d'appeler, notez le numéro de série de l'étuve que vous trouverez sur une étiquette signalétique collée sur la face arrière extérieure de l'étuve.

## Clauses de réserve

Les armoires de séchage de verrerie **ne sont pas anti-déflagrantes**.

L'utilisation de produits explosifs, inflammables, ou de tout produit corrosif est fortement déconseillée. Elle peut entrainer une déflagration, une combustion ou une corrosion.

Veiller à ne jamais altérer la circulation de l'air à l'intérieur de l'armoire, notamment à ne pas la remplir exagérément. Le rapport idéal volume utilisé/volume utile est de 1/3. Ne jamais remplir l'armoire à plus de la moitié de son volume utile.

**L'armoire de séchage verrerie est prévue pour sécher des produits en verre à l'exclusion de tout autre matériau.**

**Toute autre utilisation de l'armoire de séchage verrerie est formellement interdite.**